

Appel à projets campagnes d'IMPACT CNC – FIPADOC

En partenariat avec le CNC, ARTE France, Canal + ainsi que France Télévisions et comme annoncé à Biarritz lors des récentes *Journées professionnelles*, le FIPADOC lance **un appel à projets afin de soutenir les campagnes d'IMPACT qui accompagnent la production de documentaires engagés**. Cet appel est destiné aux sociétés de production qui souhaitent développer une campagne d'IMPACT en lien avec un projet d'œuvre documentaire. Il doit leur permettre de développer une véritable stratégie et de construire une campagne d'IMPACT adaptée à la thématique et à l'ambition de l'œuvre.

Cet appel ne concerne que les projets accompagnés par l'un des diffuseurs suivants :

- ARTE France
- Canal +
- France Télévision

Calendrier :

- Lancement de l'appel à projets : **jeudi 16 mars**
- Clôture de l'appel à projets : **jeudi 27 avril**
- Réunion du comité de sélection : **début mai**
- Annonce des résultats : **début mai**
- Signature des conventions et versement de la 1^{ère} tranche : **mai 2023**
- Remise des comptes : **un an à compter de la signature de la convention**

Critères d'éligibilité :

- Projets en développement avancé ou en production
- Un diffuseur impliqué (contrat de préachat, convention de développement ou au minimum une lettre d'engagement), qui s'engage à financer au minimum le même montant que celui attribué par l'appel à projet
- Projet de nationalité française (société de production établie en France)
- **Les dépenses liées à la campagne d'IMPACT doivent être strictement distinctes de celles de la production de l'œuvre. Les deux budgets doivent être fournis séparément (voir liste des pièces à fournir).**

Composition du dossier de candidature :

- Titre du projet
- CV du réalisateur / de la réalisatrice
- Nom, présentation et filmographie de la société de production
- Résumé court
- Synopsis
- Note d'intention du réalisateur / de la réalisatrice
- Note d'intention de la production
- Stratégie d'IMPACT envisagée
- Stratégie de diffusion envisagée
- Calendrier envisagé
- Teaser (si disponible)

Pièces jointes additionnelles

- Eléments financiers sur le modèle fourni (à télécharger)
 - Budget de production de l'œuvre (onglet 1)
 - Budget prévisionnel de la campagne d'IMPACT (onglet 2)
 - Plan de financement du œuvre (onglet 3)
 - Plan de financement de la campagne d'IMPACT (onglet 4)
- Contrat de préachat et/ou de coproduction ou convention de développement du diffuseur concerné
- Lettre d'engagement du diffuseur sur la campagne d'IMPACT (pour un montant au moins équivalent à celui apporté par l'appel à projets)
- Pièces justificatives des financements confirmés
- RIB de la société de production

Montant de l'aide :

- Le montant de l'aide accordée dans le cadre de cet appel à projets ne pourra excéder la somme **de 8.000 € par projet**. Celle-ci sera complétée d'un montant au moins équivalent par le diffuseur.

Versement de l'aide :

- 75% versés à la signature de la convention
- 25% versés à la remise des comptes

Remise des comptes, un an après la signature de la convention :

- Budget réalisé de la campagne d'IMPACT
- Plan de financement réalisé de la campagne d'IMPACT
- Liste détaillée des actions réalisées
- Liste nominative définitive du personnel rémunéré sur la campagne d'IMPACT